



MARCHÉ ESTIVAL ANIMÉ DE TADEN

Dossier d'inscription – Édition 2026

Ce document doit être rempli par tout artisan et commerçant souhaitant exposer au marché estival de Taden, édition 2026.

Il doit être retourné complet à la Commune de Taden au plus tard mercredi 17 Juin 2026 dernier délai.

1 - Coordonnées du candidat

Raison sociale			
Description de l'activité			
NOM Prénom			
Agissant en qualité de			
Adresse			
CP		Ville	
Tél (Fixe)		Tél (Portable)	
Mail	http://		
Site web			
SIRET		APE	

2 – Documents à fournir

- Une copie de la carte de vendeur ambulant délivrée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou un extrait Kbis en cours de validité.
- Un avis de situation au répertoire SIRENE en cours de validité de moins d'un an, disponible sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>.

3 – Besoins particuliers

L'artisan / commerçant devra apporter tout l'équipement qui lui est nécessaire.

Type d'étalage		
Branchement électrique	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Présence impérative d'un véhicule (camion réfrigéré, ...)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, préciser :		

4 – Dates / Présence

Le marché estival de Taden se déroulera chaque vendredi soir de Juillet et Août de 17h00 à 21h00 soit pour cette année 2026 les dates suivantes.

Merci de cocher les cases correspondantes si vous pensez être ou non présent.

Vendredi 03 juillet	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 10 juillet	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 17 juillet	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 24 juillet	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 31 juillet	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 07 août	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 14 août	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 21 août	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas
Vendredi 28 août	<input type="checkbox"/> Présent	<input type="checkbox"/> absent	<input type="checkbox"/> ne sais pas

5 – Engagements / Tarifs

L'artisan / commerçant s'engage :

- à respecter les conditions du cahier des charges et en particulier à suivre les instructions des organisateurs sur place ;
- à se conformer à la législation en vigueur pour son activité et déclare détenir les assurances adaptées.
- à ne pas diffuser de musique sur son stand.
- à arriver sur les lieux avant 17h00 chaque soir d'exposition afin de préparer son stand.
- régler le tarif auprès du placier d'un montant de 1€ / Mètre linéaire / Vendredi.

L'artisan / commerçant
(nom et prénom, date et lieu, signature)